

Orientation scolaire :

Comment contourner les PsyEN, voire s'en débarrasser ?

Suite aux déclarations de l'ARF faisant état d'un accord entre les régions et le 1^{er} ministre pour confier le pilotage de l'orientation scolaire aux régions, Frédérique Rolet, secrétaire générale du SNES-FSU a contacté le cabinet du Ministre qui n'a pas démenti. Il nous a été confirmé que le 1^{er} ministre serait favorable au transfert de certaines compétences liées à l'orientation scolaire aux régions.

Sommaire :

ARF et MEN : un plan bien orchestré

Par qui les élèves seraient conseillés ?

Agir et résister !

Un plan bien orchestré !

Le vice-président de L'ARF a même indiqué dans la presse, qu'en ce qui concerne l'avenir des « personnels d'orientation », « *La partie psychologique appartient à l'État, mais il y aura une place plus importante donnée aux métiers* ».



De quel statut dépendraient les personnels d'orientation ? "On va y travailler avec l'État. La discussion s'ouvre. On va construire quelque chose qui préservera la part du psychologique mais sera associé à quelque chose tourné vers les métiers. Le fait de pouvoir rejoindre les personnels régionaux sera discuté avec l'État".

Le MEN discute avec les régions du devenir des PsyEN mais pas avec les représentants des personnels que la profession vient de se donner, étonnante conception du dialogue social !

Encore une fois, refont surface les discours mille fois entendus en 2003 et réentendus en 2013 sur une orientation scolaire qui devrait davantage s'appuyer sur l'offre locale d'emploi que sur les aspirations des jeunes, au prétexte que ce serait plus réaliste. Ceux qui s'occupent d'aider les lycéens dans cette élaboration progressive des parcours ne devraient décidément pas, selon ces idéologues, être du côté du développement du sujet mais plutôt de l'information et de la gestion des flux scolaires puis de main d'œuvre !

Nous n'avons aucune illusion sur les velléités de remise en cause de ce que nous avons obtenu par la création du corps unique : une affirmation explicite, dans le statut et la circulaire de

missions, des liens entre développement psychologique et social, éducation et orientation. Certains, en effet, même au ministère, gardent l'idée que l'orientation est davantage une affaire d'information et de simple conseil, et qu'il n'est pas nécessaire d'être psychologue pour accompagner les élèves...

Le « plan sup » ne fait que confirmer nos craintes puisqu'il fait reposer l'orientation uniquement sur l'information et la pression pour des choix « raisonnables » et « éclairés » surtout pour une certaine catégorie de lycéens, organisant ainsi un tri social sous couvert de personnalisation des parcours.

Les propositions de la mission Mathiot sur la réforme du Bac, déjà publiées dans la presse, sont basées non seulement sur la conception d'un lycée modulaire où le choix des enseignements dès la seconde pourrait être pris en compte dans les attendus des universités, mais également d'un « enseignement en orientation » d'une durée de 3h hebdomadaires et censé remplacer l'AP.

Par qui les élèves seraient-il conseillés ?

Des enseignants qui auraient préparé une « certification en orientation » et organiseraient le contenu de ces 3h en s'appuyant, comme le demandent les régions, sur la venue de responsables économiques, de l'apprentissage, des branches professionnelles !

Lors du CSE où le « plan sup » a été présenté, le SNES-FSU a vigoureusement protesté contre l'absence des PsyEN dans le projet de loi (qui n'évoque que des « personnels d'orientation ») et contre cette proposition de « certification en orientation ». Ce n'est pas le cas de toutes les organisations, dont certaines qui se plaignent aujourd'hui de ne pas avoir été consultées sur les demandes de l'ARF, mais ont voté pour ces projets.



Le SNES-FSU est très attaché aux missions des PsyEN-EDO car elles constituent un levier indispensable pour que les effets des inégalités sociales à l'École reculent. Confier nos missions à des enseignants « certifiés en orientation » reviendrait à reconstituer une fonction de « conseiller en information et orientation » et à délier psychologie et orientation, soit en organisant le transfert des PsyEN aux régions, soit en leur demandant de devenir PsyEN-EDA.

C'est non seulement un retour en arrière inacceptable mais une remise en cause du nouveau statut et de nos missions. Le MEN annonce l'ouverture de « concertations ». On ne peut que souhaiter qu'elles ne soient pas à l'aune de celles qui ont eu lieu jusqu'ici sur le « plan sup » et sur la réforme du bac où les rapports sont déjà écrits et ne tiennent pas compte des discussions !

Agir et résister !



Le SNES-FSU propose un plan d'actions et appelle tous les collègues :

- à faire adopter des motions dans les conseils d'administration, à intervenir dans les réunions départementales ou académiques pour montrer leur opposition à de tels projets.
- à participer nombreux et visibles à la journée d'action et de mobilisation du 1^{er} Février à l'initiative des organisations étudiantes (UNEF, UNL, SGL), de la FSU, FO, CGT, contre la sélection à l'entrée de l'université et la réforme du lycée.
- à participer à la journée d'action du 6 février, grève du second degré.
- à participer à la journée d'action du 7 février à l'appel des syndicats de la FSU (Conférence de presse, rassemblement devant les rectorats...)

Consultez les informations sur le site du SNES :

Action : le temps de la riposte

<https://www.snes.edu/Le-temps-de-la-riposte.html>

Communiqué suite aux annonces de l'ARF :

<https://www.snes.edu/Decentralisation-de-l-orientation-Une-idee-fixe.html>

Analyse des projets de réformes :

<https://www.snes.edu/Reformes-du-lycee-du-bac-et-du-post-bac-la-Blitzkrieg.html>



<https://www.facebook.com/psyenfsu/>

Collectif national PsyEN et DCIO
du SNES-FSU

cio@snes.edu
psy-en@snes.edu



www.snes.edu